



Nombre de conseillers..... 43  
 En exercice..... 43  
 Présents à la séance..... 35  
 Pouvoirs..... 06  
 Excusés..... 02

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
 DU 13 AVRIL 2023**

**N° 2023-04-27 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Le jeudi 13 avril 2023 à 19h00, le Conseil municipal de la Commune de Livry-Gargan s'est réuni à l'Espace Jules Verne, lieu de réunion exceptionnel afin de permettre le respect de la distanciation sociale nécessaire du fait de la crise sanitaire liée à la COVID-19, sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MARTIN, Maire, suite à la convocation faite le vendredi 31 mars 2023.

**Présents :**

MARTIN Pierre-Yves	ARNAUD Philippe	BARATTA Jean-Pierre
BOUDJEMAÏ Kaïssa	CARCREFF Corinne	ADLANI Myriam
MANTEL Serge	ATTARD Gérard	DJABALI Sara
MONIER Annick	MAKHLOUF Dounia	COLLET Marie-Madeleine
MILOTI Donni	LAFARGUE Jean-Claude	MAUROBET Catherine
BORDES Roselyne	GUIMARAES Odette	AOUATI Kheireddine
CARRATALA Henri	LEROUX Pierre-Olivier	BITATSI-TRACHET Françoise
LE COZ Lucie	DI IORIO Rina	TRILLAUD Laurent
MICONNET Olivier	MARKARIAN Olivier	HODÉ Laurence
HERRMANN Marie-Catherine	FOURNIER Marine	PERRAULT Gérard
AÏDOUDI Salem	CHASSAIN Clément	ROSSINI Christel
MOULINAT-KERGOAT Hélène	BERNARD Anne	

**Pouvoirs :**

KOUCEM Yacine	à LEROUX Pierre-Olivier
DELERUELLE Quentin	à HERRMANN Marie-Catherine
BEREZIN Serge	à MARKARIAN Olivier
CRALIS Christophe	à ARNAUD Philippe
BACH Raphaël	à TRILLAUD Laurent
JOLY Nathalie	A BITATSI-TRACHET Françoise

**Excusés :**

LE BLEGUET Marie-Thérèse  
 HAMZA Ali

Il a été, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, procédé immédiatement après l'ouverture de la séance à la nomination d'un secrétaire de séance. M. Olivier MARKARIAN a été désigné pour remplir ces fonctions.

Accusé de réception en préfecture  
 093-219300464-20230413-2023-04-27-DE  
 Date de télétransmission : 25/04/2023  
 Date de réception préfecture : 25/04/2023

HÔTEL DE VILLE

3, place François-Mitterrand – B.P. 56 – 93891 Livry-Gargan Cédex – T. 01 41 70 88 00 – F. 01 43 30 38 43

courriermaire@livry-gargan.fr – www.livry-gargan.fr

Toute correspondance doit-être adressée à Monsieur Le Maire

Le Conseil municipal,

Sur proposition de M. Le Maire, rapporteur ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu les articles L313-1 et L332-8 du Code général de la Fonction Publique ;

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant ;

Vu la réunion de la 1ère Commission permanente en date du 05 avril 2023 ;

Considérant qu'il est indispensable de mettre à jour le tableau des effectifs du personnel communal afin de maintenir l'adéquation entre le grade des agents et les besoins de la collectivité ;

Après en avoir délibéré,

**A l'unanimité ,**

Article 1 : Décide de modifier le tableau des effectifs comme suit :

Cadre d'emplois	Grade / Emploi	Nombre d'emplois créés/supprimés	Nombre d'emplois budgétés
Brigadier-chef	Brigadier-chef principal de police municipale	+1	15
Adjoint technique	Adjoint technique / Opérateur de vidéoprotection	+4	160
Adjoint technique	Adjoint technique / ASVP	+12	172

Article 2 : Dit que les crédits nécessaires aux rémunérations et aux charges sociales correspondantes sont inscrits au chapitre 012 du budget.

Ainsi fait et délibéré en séance le 13 avril 2023.



**Pierre-Yves MARTIN**  
Maire de Livry-Gargan  
Conseiller départemental

**Date de publication : 02/05/2023**

Accusé de réception en préfecture  
093-219300464-20230413-2023-04-27-DE  
Date de télétransmission : 25/04/2023  
Date de réception préfecture : 25/04/2023

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.*